



Les Kayakistes à la découverte de... LA LOUTRE !

12 janvier 2012 : Les canoës sont restés en lieu sûr, c'est à pied que les kayakistes ont « traqué » la Loutre accompagnés des agents de l'entreprise EDF, en charge d'une partie de l'entretien des berges de l'Orne. Curieuse et dynamique, l'équipe s'est intéressée aux particularités de ce mammifère emblématique.

Rappelons qu'on la croyait disparue de Normandie : c'est pourtant bien elle qui laisse ses traces sur les berges de l'Orne et de certains de ses affluents. Discrète, il a fallu avoir l'œil affûté pour détecter son passage. En effet, c'est un animal qui marque son territoire par des empreintes mais surtout des épreintes * ! Précisons qu'un mâle peut couvrir jusqu'à 40km de berges à lui tout seul et qu'une femelle ne peut avoir qu'une portée par an voire tous les deux ans. Voici quelques raisons qui expliquent qu'il est rare de croiser cet animal !



Est-ce que les activités sportives peuvent nuire à l'espèce et comment limiter les impacts éventuels ? Comment gérer les berges ? Comment repérer les traces de passage de la Loutre ? Plus qu'une simple animation, ce fut un réel échange. C'est une initiative de plus pouvant aboutir à des partenariats fructueux pour préserver les espèces remarquables de la vallée de l'Orne !

Plus d'images : vidéos accessibles sur le site internet du CPIE des Collines normandes : www.cpie61.fr

CONTACT :

Aurore DUVAL

CPIE des Collines Normandes
Maison de la Rivière et du Paysage
Le Moulin, 61100 SEGRIE-FONTAINE
02 33 96 69 92

mail : a.duval@cpie61.fr

site internet : www.valleeorneaffluents.n2000.fr

Natura 2000, LE JARGON

Charte Natura 2000

C'est une charte de bonnes pratiques spécifique aux enjeux de préservation du site Natura 2000. Elle concerne les propriétaires et les ayants droits des parcelles du site Natura 2000. Elle permet une exonération de la Taxe sur le Foncier Non-Bâti.

Epreinte

Terme utilisé pour désigner les excréments laissés par la Loutre, souvent sur des blocs de pierre ou sur des troncs d'arbres. Ces épreintes sont des balises olfactives qui servent à marquer le territoire de chaque animal.

Habitat naturel

Un habitat naturel ou semi-naturel est un milieu (forêt, prairie, dune...) qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'un groupe d'espèces animales ou végétales. Les différents habitats naturels se distinguent par leurs caractéristiques géographiques, physiques et biologiques (sol, relief, climat, végétation...).

Bulletin conçu et édité par :
le CPIE des Collines normandes.

Financé par :
le Ministère de l'Environnement
et l'Union européenne

Rédaction :
Aurore Duval

Crédits photographiques :
CPIE des Collines normandes,
T. Bousquet (CBNB)

Imprimé sur papier recyclé
par Dauphin Com Imprim
à Moulins (14)



Vallée de L'ORNE ET SES AFFLUENTS

bulletin d'information numéro 3 – février 2013

Superficie : 2 119 ha.
26 communes concernées :

Département : Calvados

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE
CLECY
COSSESSEVILLE
FRESNEY-LE-PUCEUX
LE BÔ
LE MESNIL-VILLEMENT
LE VEY
LES ISLES-BARDEL
PIERREFITE-EN-CINGLAIS
PONT D'OUILLY
RAPILLY
SAINT-DENIS-DE-MERE
SAINT-OMER
SAINT-REMY-SUR-ORNE

Département : Orne

BERJOU
BREEL
CAHAN
LA FORET AUVRAY
MENIL-HERMEI
MENIL-HUBERT-SUR-ORNE
NOTRE-DAME-DU-ROCHER
RABODANGES
SAINT-AUBERT-SUR-ORNE
SAINT-PHILBERT-SUR-ORNE
SEGRIE-FONTAINE
TAILLEBOIS

Site Natura 2000

«Vallée de l'Orne et ses affluents»



Les actions du programme Natura 2000 sont mises en œuvre depuis trois années maintenant. Rappelons que la mention « Natura 2000 » dont bénéficie le site de la « Vallée de l'Orne et ses affluents » est due à sa grande richesse naturelle.

Les vallées escarpées de l'Orne, de la Rouvre, du Noireau et de la Laize constituent un patrimoine naturel remarquable où 16 espèces emblématiques à l'échelle européenne sont recensées. Des contrats et la Charte Natura 2000 peuvent être signés par les propriétaires privés et les collectivités pour mener des actions pour préserver les milieux naturels.

Ainsi, ce sont 19 agriculteurs qui se sont investis dans la démarche par l'intermédiaire de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET). Par ailleurs, une charte a été signée par un propriétaire privé, deux contrats Natura 2000 ont été réalisés sur les berges de la Rouvre et sur une parcelle riveraine de l'Orne (cf. bulletin d'information n°2).

L'année 2012 a été marquée par la communication autour du programme Natura 2000 ainsi que l'amélioration des connaissances concernant les espèces et les milieux. Ce numéro a pour vocation de vous en résumer l'essentiel.

Lézard vert



QUIZZ Natura 2000 :

Que signifie « 2000 » dans le programme européen Natura 2000 ?

- 2000 sites en France
- 2000 sites en Europe
- l'année de mise en œuvre (an 2000)

Response : L'année de mise en œuvre (an 2000). L'Europe a voulu souligner la transition vers un système millénaire plus respectueux de la nature en choisissant cette date symbolique. Il existe aujourd'hui 1700 sites Natura 2000 en France et 27 000 en Europe.

Les propriétaires forestiers du site Natura 2000 réunis DANS LES GORGES DE ST AUBERT

Près de la moitié de la surface du site Natura 2000 est en milieu forestier. Les parcelles appartiennent presque exclusivement à des propriétaires privés, au nombre de **450 sur l'ensemble du site**. Autant dire que les surfaces cadastrales sont morcelées !

Majoritairement composées de feuillus, les forêts sont dominées par le Chêne et le Hêtre. D'autres essences peuvent apparaître selon l'exposition ou l'humidité. Ainsi, les bords de rivières sont dominés par le Frêne et l'Aulne. Les propriétés forestières sont pour la plupart localisées sur des pentes et les conditions d'accès sont souvent difficiles, ce qui réduit considérablement leur exploitation.

Mais le caractère naturel des boisements n'est pas pour déplaire à certains animaux, bien au contraire. En effet, une étude menée dans les gorges de St-Aubert a montré le grand intérêt des boisements non-exploités pour les chauves-souris. Notons que 6 espèces d'intérêt européen sont présentes sur le site Natura 2000.

Ladislav Biegala (Groupe Mammalogique Normand) nous a expliqué, lors d'une réunion forestière le 26 septembre 2012, la richesse exceptionnelle en chauve-souris sur ce secteur. En effet, pas moins de 16 espèces y ont été recensées alors que l'on en dénombre qu'une vingtaine dans toute la Normandie.



Elles colonisent des arbres dont l'écorce se décolle et les cavités des arbres abîmés. Les chauves-souris se déplaçant presque chaque nuit en été, l'offre en cavités doit être importante et diversifiée pour qu'elles puissent vivre convenablement au sein du milieu forestier. En outre, les arbres morts permettent l'accueil d'une palette d'insectes dont les chauves-souris sont friandes.

C'est ainsi que l'un des propriétaires forestiers qui s'interrogeait sur le fait d'avoir « trop de bois morts » dans sa propriété nous a confié « **si ça peut profiter aux chauve-souris, tant mieux !** »

Espèces remarquables : zoom sur : La CORDULIE A CORPS FIN

On compte environ une centaine d'espèces de libellules en France. Il en existe des communes mais aussi des plus rares comme la Cordulie à Corps fin. Cette espèce est concernée par le programme Natura 2000.

Suite à des observations sporadiques le long du fleuve Orne, l'équipe du CPIE des Collines normandes s'est lancée à ses trousses durant l'été 2012 pour définir l'étendue de sa population !

Les libellules ont un cycle de vie à l'image de celui des papillons : elles passent les premiers stades de vie sous l'eau. Chez la Cordulie à corps fin, les larves remontent le long des troncs d'Aulnes des bords de l'Orne en juillet afin que les libellules puissent émerger et s'envoler. Une fois adultes, les individus utilisent les prairies fleuries riveraines de l'Orne comme terrain de chasse.

Résultat de l'aventure : la Cordulie à corps fin a été observée depuis la commune des Isles-Bardels jusqu'à Rabodanges. La présence de prairies de fauche (territoire



de chasse) et de vieux aulnes bordant la rivière courante semblent être nécessaires pour que la Cordulie à Corps fin puisse se reproduire. Ces conditions bénéficient aussi à nombre de ses cousines !

La parole aux partenaires : LA RICHESSE DES COTEAUX DE LA LAIZE VUE PAR VINCENT COLASSE, CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST (CBNB)

« LE SECTEUR DES COTEAUX DE LA LAIZE EST TRÈS ORIGINAL SUR LE PLAN FLORISTIQUE » ...

... comme le précise Vincent Colasse du CBNB (Conservatoire Botanique National de Brest). Le paysage est composé majoritairement de pelouses sèches, c'est-à-dire, d'une étendue d'herbes rases qui apparaît sur des sols naturellement pauvres en éléments nutritifs et qui présente une végétation peu fournie.

Ces associations végétales sont considérées dans le « jargon » Natura 2000 comme un Habitat* d'Intérêt Européen et ont valu aux coteaux de la Laize leur désignation en site Natura 2000.

Le Conservatoire Botanique connaît bien ce site puisque de nombreux inventaires sur la flore y ont été réalisés.

« Ce sont plus de **300 espèces** qui ont été comptabilisées sur ces coteaux ». Parmi elles, les fameuses orchidées mais aussi le Carthame Laineux que l'on retrouve quasi-exclusivement dans la vallée de la Laize ! »

Pelouse à Orpins



Orchis pyramidal

Carthame laineux

LES MISSIONS DU CBNB EN LIEN AVEC NATURA 2000

Le CBNB accompagne les animateurs Natura 2000 afin de réaliser les cartographies d'Habitats Naturels* selon des règles communes au niveau national. La cartographie va d'ailleurs être actualisée à partir de 2013 sur l'ensemble du site Natura 2000 « Vallée de l'Orne et ses affluents ».

Une autre mission du CBNB consiste en la sensibilisation du public. Ainsi, une animation a été organisée par l'animatrice Natura 2000 et Vincent Colasse pour informer les agriculteurs sur ce que l'on entend par « prairies maigres ».



Vincent Colasse (à gauche) lors de l'animation à destination des agriculteurs le 07 juin 2012 à Rabodanges

PRÉSERVER LES COTEAUX DE LA LAIZE :
NI TROP, NI TROP PEU...

L'abandon de l'entretien des pelouses sèches pourrait bien faire disparaître toutes leurs richesses. En effet, la colonisation des arbustes empêche la végétation typique de ces pelouses de se développer.

Inversement, une exploitation inadaptée de ces milieux maigres (surpâturage et apport d'engrais) en modifie également la composition au profit d'une flore plus banale. Pour cela, des contrats peuvent être proposés aux propriétaires soucieux de préserver le patrimoine naturel de la vallée de la Laize par l'intermédiaire du programme Natura 2000. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'animatrice !

Conservatoire botanique national de Brest
Antenne de Basse-Normandie,